

Berne, le 10 juin 2022



DOCUMENTS DU CONGRÈS

Date et heure **Samedi 18 juin de 10 h 15 à 13 h 30**

Lieu **Farelhaus**
Quai du haut 12
2502 Bienne

**Sozialdemokratische Partei
des Kantons Bern**

**Parti socialiste
du canton de Berne**

Monbijoustrasse 61
Postfach/c.p. 2947
3001 Bern

T 031 370 07 80
F 031 370 07 81

sekretariat@spbe.ch
www.spbe.ch

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

-) Ordre du jour
-) Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour
-) Utilisation du formulaire en ligne pour l'inscription
-) Rapport annuel 2021

REMARQUE :

Cette invitation au congrès est envoyée uniquement par e-mail.

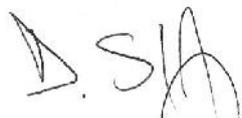
Chères et chers camarades,

C'est avec un grand plaisir que je vous convie au congrès du PS du canton de Berne qui aura lieu le 18 juin 2022 à Bienne. Ce congrès sera essentiellement consacré aux élections. Nous allons en premier lieu revenir sur les dernières élections au Grand Conseil et au Conseil-exécutif. Le résultat est amer : malgré une campagne engagée, les gains des élections de 2018 ont à nouveau été perdus, et il n'a pas non plus été possible d'obtenir une majorité rose-verte. Il convient maintenant d'analyser, de se relever et de continuer la lutte, car les prochaines élections se profilent déjà à l'horizon, raison pour laquelle nous aimerions consacrer une deuxième partie aux élections 2023 et décider de la formation des listes.

Avant les élections, la vice-présidente Tanja Bauer et le vice-président Hervé Gullotti avaient annoncé à la direction du parti qu'ils démissionneraient lors de ce congrès. Nous prendrons donc congé d'eux et les remercierons comme il se doit pour leur grand engagement pour le parti. Nous déciderons ensuite des consignes de vote pour les votations du 25 septembre. Sur le plan fédéral, nous aurons probablement à nous prononcer au sujet d'AVS 21 et de l'abolition de l'impôt anticipé, et sur le plan cantonal, sur le droit de vote à 16 ans. De plus, comme toujours lors d'un congrès d'une journée entière, nous nous pencherons sur les comptes annuels et le plan financier du parti.

Je me réjouis de participer à un congrès qui promet d'être passionnant et espère vous voir nombreux à Bienne.

En toute solidarité,



David Stampfli,
Secrétaire dirigeant du parti

Destinataires :

- Les sections, les fédérations régionales, le Forum socialiste de l'Université de Berne

- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), les membres de la Commission de gestion, Mme la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États

- Invités d'honneur, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne

MESSAGE DE BIENVENUE DU PS

Depuis longtemps, Bienne, sise entre les montagnes jurassiennes, le lac et la plaine seelandaise, est une ville d'accueil. Bien sûr, ce ne sont pas les groupes de touristes chinois·es, les grandes familles indiennes ou les riches héritier·ère·s des pays arabes qui se pressent au portillon. Bienne c'est plutôt la ville d'accueil des persécuté·e·s. Déjà en 1765, on y accueille Rousseau, puis au XIXème siècle Giuseppe Mazzini d'Italie, August Becker et Karl Mathy d'Allemagne, de nombreux Polonais.es et familles juives provenant d'Alsace. Dès 1843, ce sont les horloger·ère·s jurassien·ne·s que l'on accueille à bras ouverts. Cette tradition de l'accueil perdure encore aujourd'hui, les 160 langues parlées à Bienne en sont la preuve et le projet « Bienvenue à Bienne » cultive l'ouverture d'esprit des Biennoises et Biennois. Cette diversité est une richesse pour Bienne qui a profité de cette émulation culturelle pour développer son économie.

Mais Bienne, anciennement désignée « Bienne la rouge », possède aussi une longue tradition ouvrière et socialiste et c'est un honneur pour le Parti socialiste biennois de vous accueillir, camarades socialistes, pour ce congrès.

Wussten Sie, dass in Biel seit 1976 ununterbrochen ein Sozialdemokrat Stadtpräsident ist? Und, dass der Bieler Gottfried Reinmann 1907 der erste sozialdemokratische Stadtpräsident überhaupt in der Schweiz war? Unter Guido Müller, der für die SP von 1921 - 1947 im Amt war, erlebte die Stadt einen enormen Aufschwung und prägte damit in hohem Masse das moderne Biel. Die Zeit unter seiner Führung wird noch heute «die Zeit des roten Biels» genannt. Damals bei den Wahlen 1921 gewannen die Sozialdemokraten sowohl im Stadtrat als auch im Gemeinderat eine Mehrheit. Das «rote Biel» nahm seinen Anfang.

Heute ist die SP Biel mit über 380 Mitglieder weiterhin die grösste und wählerstärkste Partei auf Gemeindeebene. Wir stellen nach wie vor den Stadtpräsidenten, eine Gemeinderätin und 17 Stadträt*innen (8 SP-, 6 PSR- und 3 JUSO-Vertreter*innen). Trotz dieser Dominanz gilt auch in Biel: Erfolge sind nicht selbstverständlich. Wir haben bei den letzten Wahlen Anteile verloren und werden alles unternehmen, um diese wieder zu erhöhen. Dazu braucht es unser volles Engagement, um aktiv Themen zu setzen wie z.B der städtische Wohnungsbau.

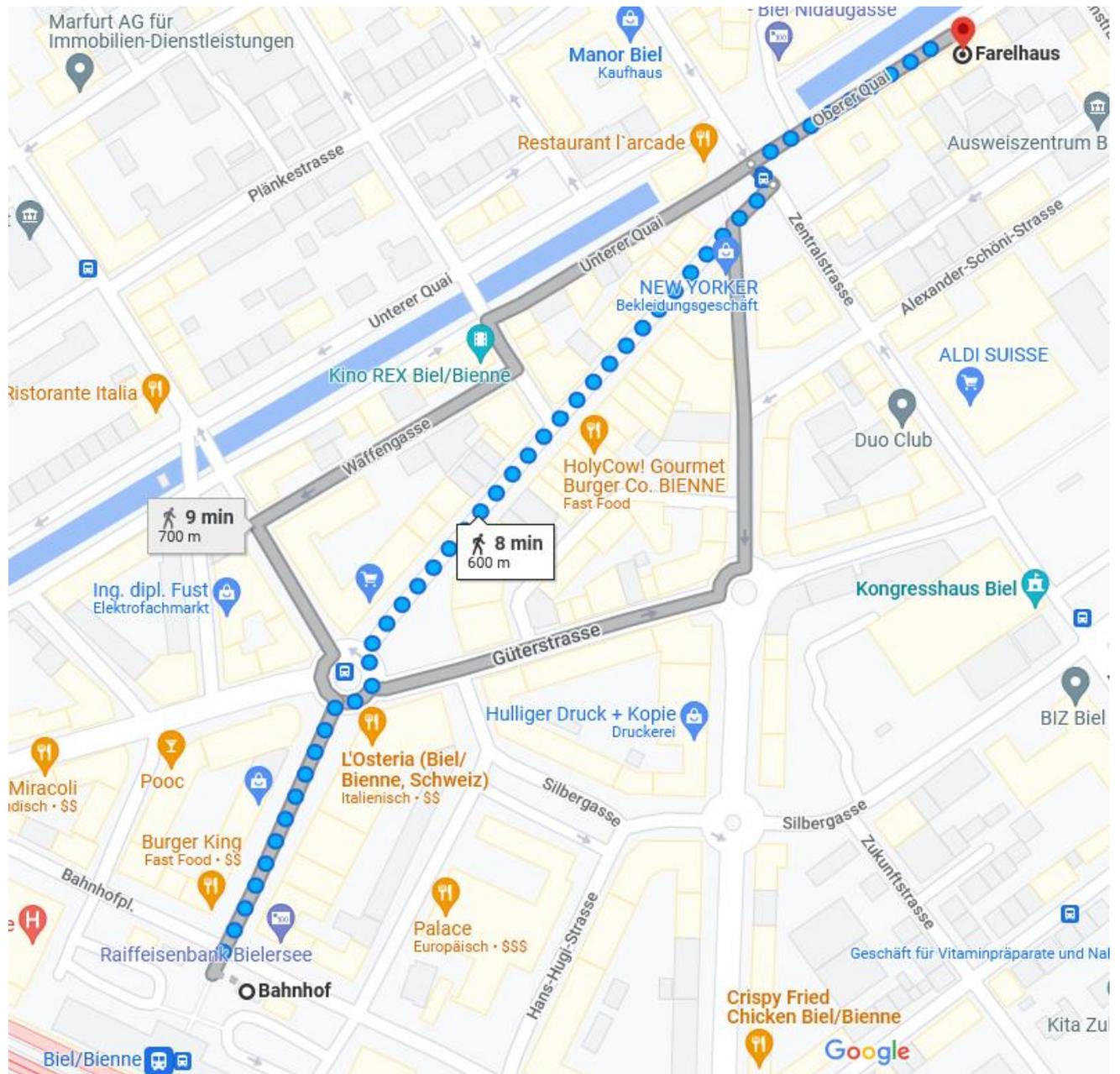
Am 18. Juni freuen wir uns möglichst viele Genoss*innen aus dem ganzen Kanton willkommen zu heissen und wünschen einen spannenden Parteitag im schönen Biel/Bienne! Nous vous souhaitons un très agréable congrès.

Samantha Dunning et Susanne Clauss, coprésidentes du PS Bienne

Accès

Voir horaire : <https://www.sbb.ch/fr/horaire.html>

Parcours à pied depuis la gare (env. 8 min.)



-] Suivre la rue de la Gare jusqu'au giratoire,
-] puis continuer sur la rue de la Gare et tourner à gauche dans la rue Centrale,
-] prendre à droite sur Quai du Haut.
-] La destination se trouve sur la droite.

ORDRE DU JOUR

<i>Heure</i>	<i>No</i>	<i>Points à l'ordre du jour</i>
10 h 15	1.	Ouverture et accueil Coprésidence
	2.	Élections pour le congrès - Scrutateur-trices - Commission de vérification des mandats - Bureau électoral - Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3.	Approbations - Ordre du jour - Règlement interne - Procès-verbal du congrès du 02.03.2022 (publié sur le site Internet)
10 h 30	4.	Retour sur les élections au Grand Conseil et au Conseil-exécutif 2022
11 h 15	5.	Élections au Conseil national 2023 : Formation des listes
12 h 00	6.	Consignes de vote en vue des votations du 25.09.2022
12 h 30	7.	Démissions
13 h 00	8.	Finances 8.1 Rapport de la commission de gestion 8.2 Comptes annuel et bilan 2021 8.3 Plan financier 2023-25 et fixation du montant des cotisations des membres
13 h 15	9.	Résolutions
13 h 20	10.	Divers
13 h 30	11.	Clôture du congrès

GESCHÄFTSORDNUNG / RÈGLEMENT

1. Stimmkarten / Cartes de vote

Die Stimmkarten werden am Parteitag bei der Mandatskontrolle persönlich abgegeben. Bei den Abstimmungen werden nur die Stimmkarten gezählt. Verlorene Stimmkarten werden nicht ersetzt.

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Redezeit / Temps de parole

Begründung von Anträgen	5 Minuten
Développement de propositions	5 minutes
Begründung der Haltung der Geschäftsleitung	5 Minuten
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Diskussionsvoten	3 Minuten
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Wortbegehren / Intervention

Delegierte, die das Wort wünschen, melden dies schriftlich mit dem beim Podium aufliegenden Formular «Wortbegehren» und übergeben dieses vollständig ausgefüllt dem Präsidium, bevor die Sitzungsleitung die RednerInnenliste geschlossen hat.

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire « Intervention » disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Anträge / Propositions

Anträge müssen gemäss Stauten (Art. 7.3 b) 3 Wochen vor dem Parteitag beim Parteisekretariat eingereicht werden.

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

5. Wahlen und Abstimmungen / Élections et votations

Wahlen und Abstimmungen finden nach Statuten (Artikel 9) statt. Bei mehreren Kandidierenden für das gleiche Amt erfolgt die Wahl schriftlich und geheim, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Mitglied aus dem Plenum beantragt. Die Abstimmungen finden in der Regel offen statt. Sie werden schriftlich und geheim durchgeführt, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Drittel der Stimmenden verlangt.

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidats briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

5. Resolutionen / Résolutions

Resolutionen müssen spätestens drei Wochen vor dem Parteitag auf dem Parteisekretariat eingereicht werden. Resolutionen zu Ereignissen der letzten zwei Tage vor dem Parteitag sind eine Stunde vor Parteitagsbeginn einem/einer der gewählten ParteisekretärInnen zu übergeben.

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un(e) secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 4 : Retour sur les élections au Grand Conseil et au Conseil-exécutif 2022

Élections au Grand Conseil

Le résultat est amer : les gains des élections 2018 ont été perdus. Il convient maintenant d'analyser, de se relever et de continuer la lutte. Nous allons continuer à lutter pour que chaque résident-e de ce canton puisse mener une vie digne.

Avec 19 % de voix et 32 sièges, le PS du canton de Berne demeure clairement le deuxième parti du canton. Toutefois, la perte de six sièges et la non-réélection de sept membres émérites du groupe parlementaire pèsent très lourd. Avec cinq sièges supplémentaires et une augmentation de 3 % des voix, nous avons compté parmi les grands gagnants des élections 2018. Au vu des résultats des dernières élections au Conseil national et de la tendance générale, il était à prévoir qu'il serait difficile de maintenir ce score. Nous sommes désormais touchés de plein fouet par cette tendance qui touche l'ensemble de la Suisse. Nous avons perdu tout le gain de la dernière fois.

La tendance nationale se fait sentir

Après les élections au Conseil national, nous nous étions fixés pour objectif de parler encore davantage des problèmes de fonds. Nous entendions montrer le large éventail des thématiques défendues par le PS. Nous avons donc lancé et déposé avec succès l'initiative pour un congé parental. Nous nous sommes engagés en faveur de l'extension des subsides et de meilleures conditions de travail pour le personnel soignant. Nous avons pris fait et cause pour de meilleures conditions de travail et une baisse du tarif parental dans les crèches. Nous nous sommes mobilisés tout particulièrement pour le droit à la formation pendant la crise sanitaire. Nous avons prôné une protection du climat socialement acceptable grâce à une offensive dans le domaine des transports publics et à la promotion des énergies renouvelables. Nous avons délibérément repris ces thématiques lors de la campagne électorale. Force est de constater avec regret que nous ne sommes pas entièrement parvenus à mener un débat de fonds sur ces sujets. Quand les médias évoquaient les élections cantonales, ils ne parlaient que d'anecdotes, de personnes et de tendances générales. Cela n'a certainement pas arrangé nos affaires.

Relever les défis avec d'autant plus d'ardeur

Il convient maintenant de se relever et de continuer la lutte. C'est précisément dans les moments difficiles que nous ne devons pas oublier ce pour quoi nous nous battons : pour les gens et pour leur bien-être. Au PS, les gens font partie de la solution, non du problème. Chacun-e doit pouvoir mener une vie dans la dignité. Alors que d'autres préfèrent parler des arbres ou de la numérisation, nous nous engageons très concrètement pour le bien-être des personnes. La protection du climat est un sujet important, mais elle ne peut pas monopoliser le débat politique. Les gens ont aussi besoin d'un travail rémunéré équitablement, d'un système de santé de qualité et de retraites sûres. C'est ce que nous devons mettre encore davantage en avant à l'avenir. Voilà qui nous permettra de gagner des voix lors des prochaines élections.

Pour le PS du canton de Berne et plus particulièrement pour le groupe au Grand Conseil, il y a beaucoup à faire. Les 19 % d'électeurs qui ont voté pour nous ont des attentes élevées. L'équité des salaires, l'accueil extra-familial des enfants, l'abordabilité des loyers ou l'enjeu des transports pour l'environnement demeurent des défis majeurs à relever. Le PS, en tant que principale force de gauche, entend par conséquent s'opposer à la majorité bourgeoise et continuer à lutter pour que chaque habitant-e du canton puisse mener une vie décente. Nous félicitons chacun-e de nos élu-es, et nous remercions chaleureusement tous les électeur-trices qui nous ont donné leur voix, tous les candidat-es qui ont fait campagne d'arrache-pied et tous les bénévoles pour leur énorme soutien. Cette campagne n'aurait pas été possible sans eux.

Élections au Conseil-exécutif

Malgré une campagne engagée et de très bons résultats, nos candidat-es n'ont pas réussi à obtenir la majorité rose-verte. Le ticket des partis bourgeois, qui s'étaient ressoudés pour l'occasion, a fait un carton.

Les quatre candidat-es rose-verts se sont présentés pour regagner la majorité au Conseil-exécutif. Ils n'y sont pas parvenus. Le canton de Berne continuera à être gouverné par une majorité de droite durant la prochaine législature. Bien que cela n'ait pas suffi à obtenir la majorité, le ticket rose-vert a remporté une grande victoire avec l'élection d'Evi Allemann, Christoph Ammann et Christine Häsler. Christoph Ammann a même obtenu le premier rang avec 122'356 voix. Christine Häsler est arrivée troisième et Evi Allemann cinquième, également avec de très bons résultats. Le très bon score de 87'765 voix réalisé par Erich Fehr ne lui a toutefois permis de se hisser qu'à la huitième place. Ce bon résultat montre cependant qu'il a eu raison de renoncer à se présenter dans le Jura bernois pour s'attaquer plutôt au siège vacant au Conseil-exécutif.

Un ticket rose-vert à quatre pour un vrai choix

La campagne a été un succès. Grâce à notre ticket à quatre, nous avons proposé aux électeur-trices une très bonne alternative face aux bourgeois et un vrai choix électoral. Nous avons pu montrer ce que nous ferions de différent et parler de nos thématiques de fond. Hélas, les médias ne les ont guère relayées. Ils se sont plutôt intéressés aux personnes. Bien que, contrairement aux bourgeois, nous ayons présenté un ticket paritaire, Erich Fehr a sans cesse dû se justifier du fait qu'il n'était pas une femme. L'inexpérience et les qualifications plutôt minces pour ces fonctions de sa concurrente de droite n'ont en revanche jamais été un souci.

L'alliance de droite a fonctionné

Dès le début de la campagne, il est clairement apparu que nous faisons office d'outsider. Dans notre canton, le potentiel électoral du PS et des Vert-es est nettement inférieur à celui de la droite. Nos candidat-es sont donc partis avec un handicap très net, ce qui pose moins de problèmes aux candidat-es sortants qu'à un nouveau candidat. Erich Fehr a donc dû se faire connaître dans tout le canton, ce qui n'a pas été aisé au vu des circonstances, la pandémie rendant impossible l'organisation de grands rassemblements. Il a toutefois sillonné les rues et mené un véritable marathon électoral. Que cela n'ait finalement pas suffi s'explique pour deux raisons majeures : Erich Fehr a su concrétiser le potentiel rose-vert, mais n'a pas obtenu suffisamment de voix en dehors. Sa concurrente de droite en revanche a fait bien meilleure figure qu'escompté en obtenant le sixième rang. Le ticket bourgeois a donc très bien fonctionné. Contrairement à d'autres élections, la droite s'est rassemblée. Dans ces circonstances, il était très difficile d'obtenir une majorité rose-verte.

Les réélu-es poursuivront leurs efforts

Les trois conseiller-ères d'État roses-verts mettront tout en œuvre pour donner une voix à la minorité en faveur d'un canton de Berne social et écologique. Nous sommes conscients qu'il faut davantage investir dans la formation, la recherche et la numérisation. Toute personne doit pouvoir compter sur un filet social sûr et un système de santé de qualité. Il faut également des mesures beaucoup plus efficaces pour protéger le climat et promouvoir les énergies renouvelables.

Nous remercions Christoph Ammann, Evi Allemann, Christine Häsler et Erich Fehr pour leur énorme investissement durant la campagne ! Un grand merci également à tous les bénévoles qui ont œuvré d'arrachepied pour le PS et les Vert-es tout au long de cette campagne.

Point 5 : Élections au Conseil national 2023 : formation des listes

Le congrès décidera de la formation des listes en vue des élections au Conseil national de 2023. Les sections et fédérations régionales auront ensuite à nommer leurs candidat-es pour le congrès cantonal début 2023. Le comité directeur propose au congrès de former les listes suivantes :

1. Le PS du canton de Berne se présente aux élections au Conseil national 2023 avec les listes suivantes :
Listes de base
 - PS Femmes
 - PS Hommes

Justification :

Pour une véritable égalité

Le PS est LE parti de l'égalité. Nous nous engageons non seulement pour une représentation équilibrée des femmes et des hommes, mais aussi pour une véritable égalité dans les faits. Les listes séparées hommes-femmes traduisent clairement cette volonté : nous offrons aux hommes et aux femmes les mêmes chances d'être élus. Que nous soyons le seul parti à présenter régulièrement des listes de femmes est une marque distinctive qui renforce notre visibilité et notre crédibilité en matière d'égalité.

Offre unique en son genre

À l'instar du parti, nos électeur-trices sont sensibles aux questions d'égalité et votent de plus en plus pour des femmes pour faire avancer cette cause. Les listes de femmes sont une très bonne solution pour les personnes qui souhaitent explicitement ne voter que pour des femmes : elles peuvent facilement glisser ces listes dans l'urne sans avoir à les panacher. C'est un avantage pour l'ensemble du PS : si quelqu'un veut remplir une liste avec des femmes, il devra panacher des candidates de différents partis s'il ne dispose pas de suffisamment de candidates PS socialistes, ce qui oblige le PS à « partager » les voix correspondantes avec d'autres partis.

Protection des hommes

Un argument souvent entendu contre les listes de femmes est que les hommes sont défavorisés au sein du PS du fait que les femmes y sont mieux élues. Si au PS, davantage de femmes sont actuellement élues dans des parlements, cet argument est réducteur en ce sens que lors des élections communales de Berne en 2020 et de Zurich en 2022, les femmes récemment élues sur des listes mixtes ont été nettement plus nombreuses que les hommes. À Berne, par exemple, quatre conseillers municipaux sortants n'ont pas été réélus, et cinq nouvelles candidates ont été élues inopinément. Ces résultats montrent donc bien que les listes mixtes n'entraînent pas l'élection de plus d'hommes (ou de moins de femmes). Au contraire, les candidats se retrouvent ainsi en concurrence directe avec les candidates qui les surpassent, au sein de la même liste. Les listes séparées permettent donc aussi de « protéger » les hommes, étant donné que sur les listes masculines, ils ne sont en concurrence qu'entre eux pour les sièges gagnés.

Parité dans les faits

En cours de législature aussi, l'impact de listes séparées demeure, car les hommes qui démissionnent sont remplacés dans tous les cas par des hommes, et il en va de même pour les femmes.

Optimiser le potentiel

Enfin, il existe un argument purement arithmétique en faveur de listes séparées : le canton de Berne aura droit à 24 sièges lors des élections au Conseil national de 2023. Rien que dans le groupe PS au Grand Conseil, nous comptons 32 membres, auxquels s'ajoutent d'autres politiciennes et politiciens profilés au niveau cantonal et communal. Avec une seule liste, nous n'épuisons tout simplement pas le potentiel du parti et renonçons à des voix que les candidat-es doivent aller quérir dans leur entourage – ceci bien avant

les conflits possibles qui peuvent survenir entre les personnes intéressées en raison du nombre limité de sièges.

Autres listes

- Liste francophone : la question d'une liste francophone reste encore ouverte. Le comité directeur demande donc au congrès de pouvoir décider en dernier ressort d'une éventuelle liste francophone en concertation avec les sections francophones.
- JS : une liste JS est hautement souhaitée par le PS du canton de Berne. La décision incombe à la JS du canton de Berne.

2. Sur les listes de base se présentent si possible tous les candidat-es sortant-es, le plus grand nombre possible de membres du groupe au Grand Conseil ainsi que d'autres représentant-es illustres du parti. Les régions sont représentées de manière appropriée en fonction des effectifs. Les francophones et la JS obtiennent chacun une place sur les listes de base. Dans le cas où il n'y aurait pas de liste francophone, les francophones obtiendraient deux places sur les listes de base.

L'ordre des candidat-e-s sur les listes a fait l'objet de plusieurs demandes avant et après l'expiration du délai de demande. Le comité directeur propose de reporter la décision sur l'ordre des candidat-e-s au prochain congrès du parti, le 31 août. Ainsi, une discussion préalable sérieuse des différentes demandes sera possible avant la décision du congrès.

Avec les décisions concernant le nombre de listes et le nombre de places par région, les sections et les associations régionales disposent d'ores et déjà des données de référence nécessaires pour pouvoir commencer à procéder aux nominations.

Proposition du comité directeur : approbation

Propositions de la JS du canton de Berne

1. Le PS du canton de Berne se présente aux élections au Conseil national 2023 avec les listes suivantes : listes de base
PS Femmes & Queer
PS Hommes & Queer

Justification :

Les personnes non binaires, intergenre, transgenre et non genrées sont souvent invisibles dans la société actuelle. L'État ne permet pas à une personne d'inscrire « aucun sexe » ou un sexe alternatif. Les listes PS du canton de Berne comptent toujours aussi des candidat-es qui ne font pas partie du système binaire des genres. Et pourtant, le nom des listes ne représente que les hommes ou les femmes.

Afin d'obtenir une véritable égalité des sexes, il est nécessaire que les personnes ayant une identité non binaire ou genderqueer soient reconnues et représentées – aussi sur les listes du PS.

Le comité directeur de la JS du canton de Berne demande que le nom des listes soit complété par le terme Queer. Le mot Queer est un terme « parapluie », regroupant plusieurs identités. Depuis peu, PS Queer existe officiellement. En adaptant ses listes, le PS tient compte de la réalité et répond mieux à son ambition d'être LE parti de l'égalité

2. Sur les listes de base se présentent si possible tous les candidat-es sortant-es, le plus grand nombre possible de membres du groupe au Grand Conseil ainsi que d'autres représentant-es illustres du parti. Les régions sont représentées de manière appropriée en fonction des effectifs. Les francophones et la JS obtiennent chacun une place sur les listes de base. Comme lors des dernières élections au Conseil national, la JS obtient sur chaque liste une place après un-e candidat-e sortant-e. Dans le cas où il n'y aurait pas de liste francophone, les francophones obtiendraient deux places sur les listes de base.

3. Les listes seront formées comme suit :
 - Candidat-es sortant-es en fonction de leur résultat de 2019
 - a. Une personne de la JS
 - b. Candidat-es qui se sont présentés pour la première fois en 2019, selon leur résultat de 2019
 - c. Les nouveaux par ordre alphabétique

Justification :

La JS du canton de Berne croît en taille et en force. Lors des élections au Grand Conseil, elle a ainsi présenté pour la première fois depuis longtemps six listes dans les circonscriptions. Le nombre de voix de la JS Ville de Berne a parfois été déterminant pour l'obtention d'un siège au Grand Conseil.

Le nombre de jeunes gens au Parlement ne représente toujours aucunement la réalité de la population. Le PS est le parti qui s'efforce de former des listes diverses et attrayantes pour mener une campagne active. Encourager des personnes jeunes, motivées et compétentes, qui sont l'avenir du parti, est une nécessité absolue et vaudra au PS de nouveaux succès.

Par la présente proposition, le comité directeur de la JS du canton de Berne demande au congrès une place sur chaque liste, comme lors des élections au Conseil national 2019. À défaut, la JS du canton de Berne présentera sa propre liste pour les prochaines élections.

Proposition du comité directeur :**Point 1**

Le comité directeur s'oppose à une modification de la désignation des listes à l'heure actuelle. Du point de vue du CD, il n'est pas judicieux de nommer les listes en conséquence alors que les candidatures ne sont pas encore connues. Le CD demande donc que la désignation des listes soit rediscutée lors de la nomination des candidat-e-s début 2023. D'ici là, on saura également si les syndicats seront à nouveau mentionnés nommément. La désignation de la liste pourra alors être discutée intégralement, également en ce qui concerne la longueur.

Point 2 et 3

Voir la modification de la proposition de CD sur la présentation des listes : L'ordre des candidats sur les listes a fait l'objet de plusieurs demandes avant et après l'expiration du délai de demande. Le CD propose de reporter la décision sur l'ordre des candidats au prochain congrès du parti, le 31 août. Ainsi, une discussion préalable sérieuse des différentes demandes sera possible avant la décision du congrès.

Point 6 : Consignes de vote en vue des votations du 25.09.2022

AVS 21

Selon le Conseil fédéral, le projet de réforme de l'AVS, qui prévoit l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, doit permettre des économies de sept milliards de francs d'ici 2030. Cette facture, ce sont les femmes qui vont la payer. Chaque femme devra accepter une diminution de sa rente de 1'200 francs par an. C'est inacceptable, justement parce que les rentes des femmes sont basses. Le PS propose un financement supplémentaire solidaire. Les bénéfices réalisés par la Banque nationale suisse (BNS) avec les taux négatifs doivent être utilisés pour financer l'AVS. L'AVS verrait ainsi ses caisses renflouées de plus de 11 milliards de francs et la fortune publique de la BNS reviendrait à toute la population.

La retraite des femmes à 65 ans est la porte ouverte à la retraite à 67 ans pour tout le monde. La droite a déjà déposé une initiative dans ce sens. La présente réforme vise à créer la base légale nécessaire. Le PS Suisse a participé à la récolte de signatures pour le référendum contre AVS 21, lequel a été déposé le 25 mars dernier.

Proposition du comité directeur : voter non

Abolition de l'impôt anticipé

L'impôt anticipé est un « impôt de sûreté ». Le projet est de l'abolir en ce qui concerne les obligations. Il s'agit ni plus ni moins d'un blanc-seing accordé aux fraudeurs fiscaux suisses et étrangers. Le Conseil fédéral a reconnu ce danger et voulait prendre d'autres mesures de garantie pour compenser l'abolition de cet impôt, mais les banques et le lobby financier l'en ont empêché. Résultat : un projet qui supprime toute garantie et favorise la criminalité fiscale. Le 5 avril, PS Suisse a donc déposé un référendum contre l'abolition de l'impôt anticipé avec les syndicats et les Vert-es.

Proposition du comité directeur : voter non

Droit de vote à 16 ans

En novembre 2021, le Grand Conseil a approuvé la modification de la constitution en faveur du droit de vote à 16 ans par 90 voix contre 58. Il propose que les jeunes de 16 et 17 ans puissent participer aux votations et aux élections aux niveaux cantonal et communal. Ces derniers ne seraient toutefois éligibles qu'à partir de 18 ans. Le PS du canton de Berne joue un rôle actif au sein du comité pour le droit de vote à 16 ans.

Proposition du comité directeur : voter oui

Point 8 : Finances

8.1 Rapport de la commission de gestion

La commission de gestion (CdG) s'est réunie à trois reprises en 2021 ; les autres affaires de la CdG ont pu être réglées par échanges d'e-mails. En outre, une rencontre a été organisée en automne avec la présidence et le secrétariat du parti. Le contrôle des organes de direction est assuré par la mise à disposition des procès-verbaux de réunions, le plus souvent dans les délais. En 2021, la CdG était composée des six membres suivants : Angelika Neuhaus, Regina Fuhrer, Ladina Kirchen, Katrin Meister, Marcel Steinmann et Martin Wiederkehr (nouveau). La présidence est toujours vacante. La CdG s'est répartie des différentes tâches et continue à fonctionner en équipe. L'objectif est de pouvoir définir une présidence à moyen terme.

En 2013, des objectifs clairs ont été définis sur la base des directives existantes, et la CdG s'est vu assigner des tâches récurrentes garantissant un engagement judicieux et efficace de cet organe de contrôle. Les priorités suivantes ont été fixées :

1. Révision des comptes annuels
2. Contrôle des mandats lors des congrès
3. Examen des procès-verbaux de la direction du parti et du comité directeur
4. Examen des documents à réviser (statuts, règlements, etc.)
5. Conseil de la direction du parti et du secrétariat sur des questions juridiques

La révision des comptes 2021 a été effectuée par un comité de la CdG le 4 mars 2022. Karin Amatucci, la comptable, ainsi que David Stampfli, le secrétaire du parti responsable des finances, étaient tous deux présents. L'exactitude et l'exhaustivité des comptes ont été contrôlées par le biais de sondages ciblés. Toutes nos questions ont trouvé des réponses compétentes. Le rapport de révision complet est publié à la fin du rapport annuel. La CdG profite de l'occasion pour remercier chaleureusement Karin Amatucci et David Stampfli pour leur excellent travail.

Par rapport aux autres années, il y a eu en 2021 davantage de questions juridiques pour lesquelles la CdG a assisté de ses conseils le secrétariat et la direction du parti.

La pandémie de coronavirus a continué de marquer le travail quotidien. De ce fait, les contacts de la CdG avec les organes du parti ont souvent été très limités et se sont faits presque exclusivement par voie électronique. Les informations lui sont fournies facilement et en toute transparence. La CdG espère que la situation va bientôt se calmer et que les contacts personnels faciliteront le travail.

Les préparatifs des élections au Grand Conseil et au Conseil-exécutif de mars 2022 requièrent un gros investissement. La direction du parti et le comité directeur ont déployé beaucoup d'efforts dans le but de clarifier le positionnement du PS et de créer une situation de départ prometteuse.

La CdG remercie la direction du parti, le comité directeur, le secrétariat et toutes les autres personnes concernées pour leur bonne collaboration et leur engagement extraordinaire en 2021 dans un travail de détail souvent difficile.

La CdG devra retrouver un membre lors des prochaines élections, puisque Ladina Kirchner a annoncé son retrait de la commission pour la fin 2021 en raison de ses nouvelles fonctions de préfète.

Burgistein, février 2022

Pour la CdG :
Regina Fuhrer-Wyss

8.2 Comptes annuel et bilan 2021

Compte de résultat du 01.01.2021 au 31.12.2021 (comparé aux comptes 2020 et au budget 2021)

RECETTES	Comptes 21	Budget 21	Comptes 20
Cotisations des membres	676'797.00	670'000.00	668'168.95
Contributions au PS Suisse	-397'296.90	-401'250.00	-393'411.25
Redevances des élus	248'771.75	240'000.00	250'874.95
Contribution de solidarité	260'276.50	240'000.00	285'419.10
Groupe au Grand Conseil	133'125.00	133'000.00	133'125.00
Fundraising PSS	48'679,55	40'000.00	12'400.85
Total dépenses et produits de campagnes	30'224.50	22'000.00	5'691.75
Dépenses appels aux dons	-28'619.95	-32'000.00	-28'014.05
Recettes financement électoral	0.00	0.00	0.00
Total des autres recettes	800.00	500.00	800.00
Total des recettes	972'757.45	912'250.00	935'055.30
DÉPENSES	Comptes 21	Budget 21	Comptes 20
Politique, campagnes	148'866.68	158'500.00	143'483.52
Elections	118'182.75	100'000.00	-461.50
Apports(+)/dissolution(-) fonds	150'000.00	110'000.00	280'000.00
Total des dépenses en personnel	597'238.80	546'000.00	569'054.60
Rétrocessions	-146'538.00	-105'000.00	-148'938.00
Total administration	95'023.10	99'200.00	79'425.28
Total des autres dépenses	6'229.07	4'000.00	10'074.49
Bénéfice(+)/perte(-)	3'755,05	-450.00	2'416.91
Total des dépenses	969'002.40	912'700.00	932'638.39

Commentaires sur les comptes 2021

Les comptes annuels 2021 clôturent avec un bénéfice de CHF 3'755.05. Du fait de la hausse des revenus et de dépenses moindres, nous avons pu verser CHF 150'000 au fonds électoral. Le fonds s'élève désormais à CHF 820'000 au 31.12.2021. Cela nous permettra d'avoir les coudées franches lors des élections de 2023. De plus, le comité directeur a décidé de provisionner CHF 40'000 pour le budget des campagnes 2022. Même après les élections, nous disposons donc de moyens supplémentaires pour des activités de campagne.

Les revenus issus des cotisations des membres ont augmenté par rapport à 2020. Nous devons toutefois continuer à améliorer nos efforts dans le recrutement et le suivi des membres. Les cotisations des membres restent la base du financement de notre parti. La contribution de solidarité nous a permis d'enregistrer plus d'argent que prévu, tout comme l'appel aux dons et la collecte de fonds du PS Suisse, qui ont rapporté plus que budgété. Les redevances des élus se situent aussi légèrement au-dessus des attentes, ce qui tient à des fluctuations normales. Nous adressons une nouvelle fois un grand merci à tous les élu-es de notre parti ainsi qu'aux nombreux donateur-trices, sans lesquels nous ne pourrions absolument pas accomplir notre travail politique ni effectuer nos campagnes électorales. Les dépenses sont inférieures au budget. La raison principale en est la baisse des dépenses pour les campagnes en raison de la pandémie de coronavirus. Les dépenses liées au secrétariat et à ses infrastructures ont aussi été moins élevées en raison de la pandémie.

Bilan au 31 décembre 2021
(comparé à 2020)

	2021		2020	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Actifs				
Actifs liquides (caisse, comptes)	1'144'437.14		961'101.86	
Créances contre sections	37'833.55		38'818.85	
Autres créances	16'825.45		642.75	
Ducroire	0.00		0.00	
Actifs transitoires	17'390.91		47'224.45	
Réserves de marchandises	1.00		1.00	
Actifs corporels	1.00		1.00	
Valeurs	2'000.00		2'000.00	
Total des actifs	1'218'487.05		1'047'789.91	
Passifs				
Créditeurs		-951.05		-420.40
Passifs transitoires		51'627.59		62'852.85
Réserves		40'000.00		0.00
Fds dévelop. parti & affaires soc.		95'280.82		106'580.82
Fonds électoral		820'000.00		670'000.00
Report à nouveau 1 ^{er} janv.		208'776.64		206'359.73
Résultat année en cours		3'755.05		2'416.91
Total des passifs		1'214'734.00		1'045'373.00

Les comptes annuels 2021 ont été révisés en date du 4 mars 2022 par l'équipe de révision formée par Katrin Meister, Marcel Steinmann et Martin Wiederkehr, qui recommandent au congrès de les approuver.

Proposition du comité directeur :

- Adoption des comptes annuels 2021
- Approbation du bilan au 31 décembre 2021
- Décharge aux organes dirigeants

8.3 Plan financier 2023-25 et fixation du montant des cotisations des membres

RECETTES	Comptes 21	Plan 23	Plan 24	Plan 25
Cotisations des membres	676'797.00	670'000.00	670'000.00	670'000.00
Contributions au PS Suisse	-397'296.90	-401'250.00	-401'250.00	-401'250.00
Redevances des élus	248'771.75	240'000.00	240'000.00	240'000.00
Contribution de solidarité	260'276.50	250'000.00	250'000.00	250'000.00
Groupe du Grand Conseil	133'125.00	134'000.00	134'000.00	134'000.00
Collecte de fonds du PS Suisse	48'679.55	40'000.00	12'000.00	40'000.00
Total dépenses et produits de campagnes	30'224.50	47'000.00	22'000.00	22'000.00
Dépenses mailings	-28'619.95	-30'000.00	-30'000.00	-30'000.00
Recettes financement électoral	0.00	70'000.00	0.00	0.00
Total des autres recettes	800.00	500.00	500.00	500.00
Total des recettes	972'757.45	1'020'250.00	897'250.00	925'250.00
DÉPENSES				
Politique, campagnes	148'866.68	158'500.00	158'500.00	158'500.00
Élections	118'182.75	550'000.00	0.00	0.00
Apports(+)/dissolution(-) fonds	150'000.00	-260'000.00	175'000.00	200'000.00
Total des dépenses en personnel	597'238.80	556'500.00	577'500.00	568'500.00
Rétrocessions Ville & FR	-146'538.00	-95'000.00	-124'000.00	-114'000.00
Total administration	95'023.10	106'200.00	106'200.00	106'200.00
Total des autres dépenses	6'229.07	4'000.00	4'000.00	4'000.00
Bénéfice(+)/perte(-)	3'755.05	50.00	50.00	2'050.00
Total des dépenses	969'002.40	1'020'200.00	897'200.00	923'200.00
	Comptes 21	Plan 23	Plan 24	Plan 25

Le plan financier présente un budget équilibré pour la période de planification 2023-2025. Il n'y a pas de grand changement par rapport aux comptes 2021. Des réserves suffisantes ont pu être planifiées dans le fonds électoral pour les prochaines élections. Les cotisations cantonales restent à CHF 43.– par an. Dans l'ensemble, notre situation financière peut toujours être considérée comme bonne.

Proposition du comité directeur :

- Pas de changement pour les cotisations des membres du parti cantonal, qui restent à CHF 43.–/an
- Adoption du plan financier 2023-2025

Point 9 : Résolution du PS Migrant-e-s du canton de Berne

Représentation équilibrée des migrant-e-s sur les listes électorales du PS

Le PS se distingue par une base très large, ce qui en fait une famille politique d'une grande diversité. C'est notamment ce qui permet au parti de répondre à des besoins de justice sociale très différents et de séduire une population variée. Cette caractéristique explique la popularité dont jouit le PS au sein de la population immigrée, ce qui se traduit par l'affiliation de nombre de personnes issues de l'immigration ces dernières années. Cette tendance réjouissante se reflète toutefois encore trop peu dans les structures du parti.

La sous-représentation de cette fraction de notre base à des postes décisionnels et sur les listes électorales est critiquable à différents titres. D'une part, notre parti rate l'occasion d'exploiter le plein potentiel de sa base, ce qui nous prive d'une force de mobilisation à ne pas sous-estimer. D'autre part, cela montre que les structures du parti n'ont pas encore pris conscience des barrières invisibles qui subsistent même dans un environnement ouvert comme le PS.

Le système de la démocratie parlementaire représentative confie la responsabilité de représenter la population aux partis, tâche que le PS peut se targuer d'avoir pleinement assumée par le passé. Par sa stratégie de listes séparées pour les femmes, le PS a beaucoup contribué à augmenter la proportion d'élues au Parlement. Cette mission qu'il s'était donné de garantir les mêmes chances aux femmes et aux hommes sur ses listes électorales, le PS doit maintenant la répéter en faveur des migrant es : ceux-ci doivent aussi être représentés sur les listes électorales d'une manière qui leur donne de réelles chances d'être élus.

En tant que représentant-es du PS Migrant-e-s, nous savons que la catégorie dite « issue de l'immigration » est ambivalente et affublée d'une « étiquette » tenace d'étranger dans la dynamique sociale. Le PS Migrant-e-s se veut donc un canal pour les membres du parti qui se réfèrent à la migration comme un repère personnel et politique. Chaque membre est en droit de se réclamer personnellement de sa propre histoire migratoire ou de celle de sa famille.

En tant que parti, le PS commet une erreur stratégique en ne mettant pas aussi la question de la migration au centre de ses préoccupations. En Suisse, cela fait plusieurs décennies que le régime migratoire suit une tendance au durcissement et cristallise de nombreux débats sous l'égide des forces populistes de droite. Un quart de la population reste donc en permanence privée du droit de vote, et les processus de naturalisation imposent des conditions humiliantes aux candidat-es. Les clivages légaux, sociaux, économiques et culturels qui découlent de cette situation méritent d'être pris très au sérieux par le PS.

Il s'agit désormais de tenir compte de la diversité des migrant-e-s au sein du parti en mettant en place des stratégies et des mesures ciblées. Nous appelons la direction du parti à soutenir les objectifs du PS Migrant-e-s Berne et à conférer une voix forte à la population immigrée lors de la prochaine campagne électorale. De plus, les listes électorales doivent être formées de manière à représenter la communauté étrangère de façon appropriée.

Nos demandes sont les suivantes :

1. La direction du parti se coordonne avec les sections et les fédérations régionales pour que la population immigrée soit représentée de manière optimale sur les listes électorales pour les élections au Conseil national, afin d'avoir de véritables chances d'être élue.
2. La direction du parti veille à ce que les causes chères à la communauté étrangère fassent partie de la campagne électorale. Le PS doit notamment s'engager pour l'égalité des chances dans la formation, pour une naturalisation rapide et facile, pour le droit de vote pour tous et contre l'association actuelle entre aide sociale et droit des étrangers.
3. Il est rappelé à la direction du parti qu'elle a reçu le mandat d'élaborer une stratégie sur la diversité, laquelle inclut un concept pour un programme d'encouragement et de formation visant à accompagner et promouvoir les candidat-es approprié-es issu-es de la migration, pour les élections 2023 et suivantes.

4. Le PS du canton de Berne soutient les objectifs du PS Migrant-e-s du canton de Berne de manière proactive et confère une voix forte à la population immigrée lors de la campagne électorale. Le PS doit en outre faciliter et soutenir l'ancrage et la création de groupes et de sections du PS Migrant-e-s dans les villes et les communes dans lesquelles ce dernier n'est pas encore représenté.

Présentée au congrès du 18 juin 2022 par Leyla Güzel, co-présidente et déléguée du PS Migrant-e-s du canton de Berne